



# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

### 1. Intitulé du projet

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

## 4.2 Objectifs du projet

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Communes traversées :

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	



	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

\* Le « fonds de garantie boues » a été créé afin d'indemniser les préjudices qui seraient subis par les exploitants liés à l'épandage de boues. Il est alimenté par une taxe annuelle due par les producteurs de boues en fonction du tonnage de matière sèche produit. Comme toute garantie, l'objectif est de ne pas avoir besoin d'y recourir. Le suivi et la maîtrise de la filière d'épandage des boues de Seine aval menés par le SIAAP et son prestataire, certifiés Qualicert, ont permis de ne jamais avoir à y faire appel depuis sa création. Le SIAAP a contribué chaque année à l'alimentation de ce fonds. Suite à la parution de la loi de finance 2017, la taxe annuelle qui abonde le fond de garantie est supprimée depuis le 1er janvier 2017. Le fonds de garantie est toutefois toujours existant.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Par manque de place dans cet encadré, la liste des 14 annexes "volontaires" jointes au formulaire d'évaluation est présentée juste avant les annexes. Elles ont été citées dans les parties auxquelles elles correspondent dans ce formulaire d'évaluation.

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Maisons Laffitt

le, 04/05/2020

Signature

**Jean-Marc DANIEL**

Responsable adjoint  
Service 4  
Site Seine Aval / SIAAP



## ANNEXE 1-3

Rappel du Formulaire CERFA :

### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Le document de présentation générale en annexe 1-1 et 1-2 présente le projet et les éléments suivants :

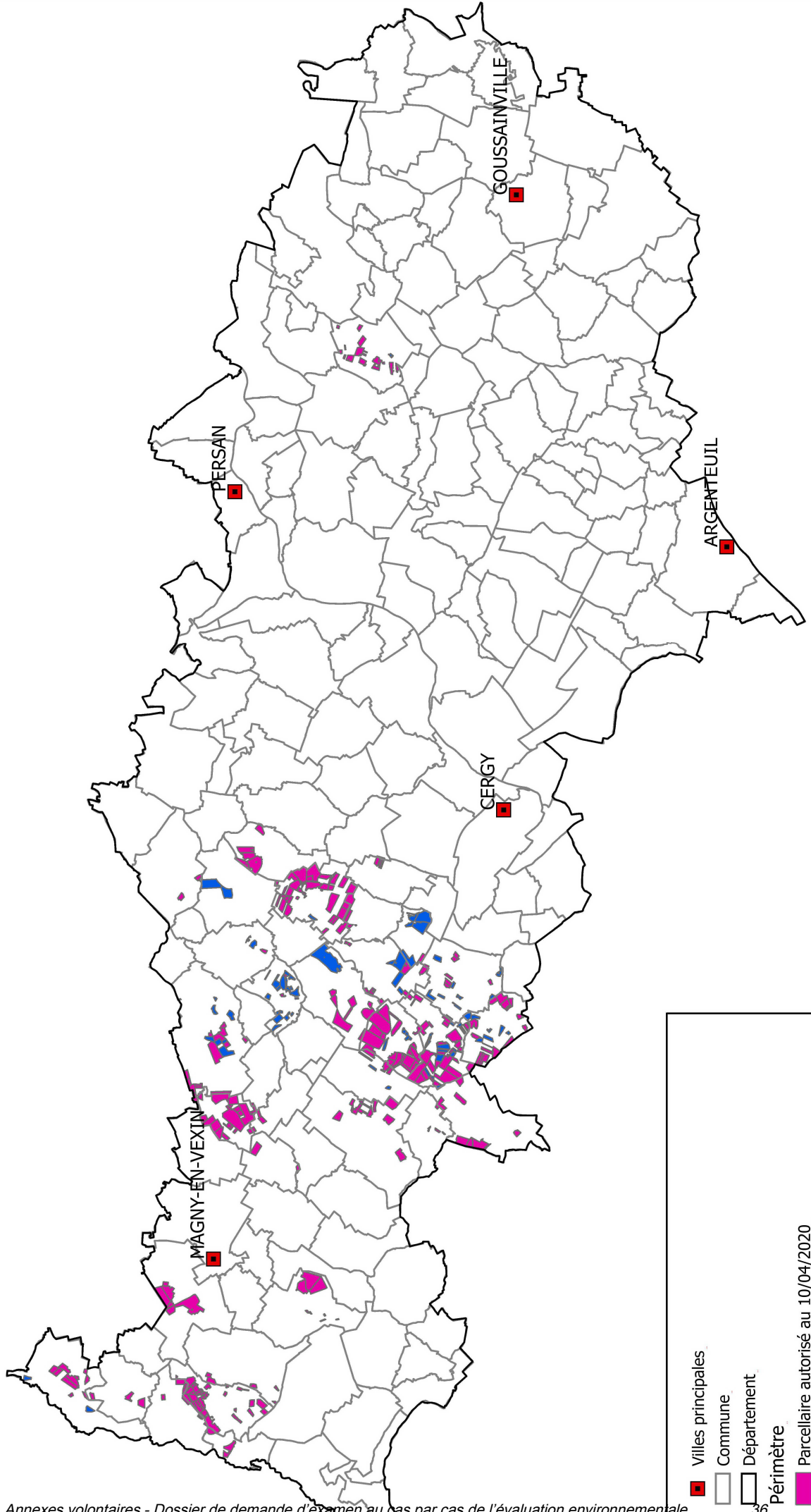
- description du site de production des boues,
- présentation des boues (quantités produites, caractéristiques physico-chimiques, intérêt agronomique)
- présentation de la traçabilité des boues et de la gestion par lot,
- description de l'organisation de la filière (réglementation, suivi et autosurveillance des épandages).

La carte en annexe 1-3 présente la vue globale du parcellaire sur le département du Val d'Oise.

Les cartes en annexe B présente la localisation du parcellaire par commune.

### Carte de localisation générale du périmètre

# Parcellaire de la demande de renouvellement de l'autorisation d'épandage des boues du SIAAP dans le Val d'Oise



## ANNEXE 2

Rappel du Formulaire CERFA :

<b>4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s) d'implantation</b>
La station d'épuration Seine aval productrice des boues est située à l'adresse suivante : SIAAP - Site Seine aval BO 104 Route Centrale des Noyers 78603 MAISONS-LAFFITTE CEDEX
La liste des 41 communes concernées par le projet est présentée en annexe 2

### Liste des communes concernées par le projet



**Liste des communes du périmètre d'épandage des boues de la station d'épuration  
du SIAAP dans le 95**

Commune	Périmètre autorisé avant le dépôt de la demande de renouvellement			Périmètre ajouté dans le cadre de la circulaire du 18/04/2005			Périmètre global		
	Surface inapte	surface apte	Surface totale	Surface inapte	surface apte	Surface totale	Surface inapte	surface apte	Surface totale
ABLEIGES	3,93	38,29	42,22		57	57	3,93	95,29	99,22
AMBLEVILLE	19,61	159,12	178,73				19,61	159,12	178,73
AVERNES	17,12	78,77	95,89				17,12	78,77	95,89
BELLOY-EN-FRANCE	1,84	72,21	74,05		3,47	3,47	1,84	75,68	77,52
BOISSY-L'AILLERIE		12,89	12,89					12,89	12,89
BRAY-ET-LÛ	26,24		26,24				26,24		26,24
BRÉANÇON	0,27	1,16	1,43	2,82	50,88	53,7	3,09	52,04	55,13
BUHY	5,11	18,76	23,87				5,11	18,76	23,87
CHARS	0,17	119,69	119,86	5,01	49,7	54,71	5,18	169,39	174,57
CLÉRY-EN-VEXIN		19,72	19,72					19,72	19,72
COMMENY		13,45	13,45					13,45	13,45
CONDÉCOURT	6,3	119,04	125,34	14,78	20,53	35,31	21,08	139,57	160,65
CORMELLES-EN-VEXIN	3,7	328,14	331,84	0	4,1	4,1	3,7	332,24	335,94
COURCELLES-SUR-VIOSNE		7,19	7,19	0,61	91,79	92,4	0,61	98,98	99,59
FRÉMAINVILLE	0,78	5,13	5,91				0,78	5,13	5,91
GENAINVILLE	0,97	96,39	97,36				0,97	96,39	97,36
GÉNICOURT		1,81	1,81					1,81	1,81
GRISY-LES-PLÂTRES	31,12	65,42	96,54				31,12	65,42	96,54
GUIRY-EN-VEXIN		0,4	0,4					0,4	0,4
HARAVILLIERS	0,94	10,83	11,77				0,94	10,83	11,77
LE BELLAY-EN-VEXIN	0,68	239,52	240,2				0,68	239,52	240,2
LONGUESSE	3,1	296,58	299,68	10,07	49,75	59,82	13,17	346,33	359,5
MARINES		3,5	3,5	0,32	8,24	8,56	0,32	11,74	12,06
MONTGEROULT		33,43	33,43					33,43	33,43
MONTREUIL-SUR-EPTE		30,07	30,07					30,07	30,07
MOUSSY		1,47	1,47					1,47	1,47
OMERVILLE	13,58	8,33	21,91				13,58	8,33	21,91
SAGY		27,73	27,73	0,22	40,07	40,29	0,22	67,8	68,02
SAINT-CLAIR-SUR-EPTE	1,18	73,92	75,1	6,52	6,06	12,58	7,7	79,98	87,68
SAINT-GERVAIS	0,12	134,79	134,91				0,12	134,79	134,91
SANTEUIL		3,61	3,61	7,84	76,5	84,34	7,84	80,11	87,95
SERAINCOURT	10,96	85,59	96,55				10,96	85,59	96,55
THÉMÉRICOURT	2,48	22,99	25,47		11,34	11,34	2,48	34,33	36,81
US		103,06	103,06	4,54	79,55	84,09	4,54	182,61	187,15
VIGNY	5,36	297,26	302,62	0,11	15,68	15,79	5,47	312,94	318,41
<b>Total général</b>	<b>155,56</b>	<b>2 530,26</b>	<b>2 685,82</b>	<b>52,84</b>	<b>564,66</b>	<b>617,50</b>	<b>208,40</b>	<b>3 094,92</b>	<b>3 303,32</b>